

# PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale



## FORMATION **EXPERTE**

SOINS PSYCHIATRIQUES SANS CONSENTEMENT : MAÎTRISER  
LES RÈGLES APPLICABLES ET SÉCURISER LES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

EXPERT INTERVENANT :

Alain BISSONNIER : juriste en droit de la santé



Lyon  
6 et 7 oct. 2025



Paris  
2 et 3 fév. 2026



Paris  
24 et 25 sept. 2026

# SOINS PSYCHIATRIQUES SANS CONSENTEMENT : MAÎTRISER LES RÈGLES APPLICABLES ET SÉCURISER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



2 jours



1 170 € TTC



02-03/02/2026 - Paris  
24-25/09/2026 - Paris



Disponible en intra

## OBJECTIFS

- Expliquer les principes directeurs encadrant les soins psychiatriques sans consentement, en s'appuyant sur le droit en vigueur et les recommandations nationales
- Mettre en œuvre les différentes modalités de soins sans consentement, en respectant les conditions légales et les procédures institutionnelles
- Repérer les situations à risque ou problématiques, et adopter des réponses adaptées aux difficultés rencontrées dans la pratique quotidienne
- Formaliser des écrits professionnels conformes (certificats, décisions, traçabilité), pour sécuriser les pratiques et prévenir les contentieux
- Coordonner efficacement les acteurs impliqués, en structurant une organisation partagée de la prise en charge

## PROGRAMME

### I. MAÎTRISER LES PRINCIPES DIRECTEURS DES SOINS SANS CONSENTEMENT :

- Identification des différentes modalités d'entrée en soins sans consentement
- Identifier les acteurs et expliquer leurs rôles ainsi que leur champs d'intervention
- Conditions nécessaires pour la mise en œuvre des mesures de soins sans consentement
- Étude de cas : Analyse de cas pratiques et de procédure pour une compréhension concrète

### II. GÉRER LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS PRATIQUES :

- Identifier les difficultés : découvrir les principales difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des soins sans consentement
- Recommandations pratiques : proposer des recommandations pratiques et des conduites à tenir face aux situations complexes
- Étude de cas : analyse de cas pratiques à partir de la jurisprudence pour illustrer les points théoriques

### III. PROPOSER DES AXES D'AMÉLIORATION :

- Formaliser les écrits : disposer d'écrits formalisés et validés tant sur le plan clinique que juridique pour sécuriser les pratiques
- Optimiser la communication : définir les modalités de coopération et optimiser la communication entre les différents acteurs impliqués

### IV. SÉCURISER LES INTERVENTIONS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES :

- Leviers de gestion : savoir actionner des leviers facilitant la gestion des situations complexes

### V. ÉVALUATION DE LA SESSION

## LES + PHOSPHORIA

- Formation complète et pratique : combinaison d'apports théoriques et d'exercices pratiques pour une meilleure assimilation des connaissances
- Experts qualifiés : intervenants spécialisés en droit et en psychiatrie pour une formation riche et pertinente
- Études de cas : utilisation de cas réels pour illustrer les concepts et les rendre plus concrets
- Collaboration interprofessionnelle : favorise une meilleure coordination et communication entre les différents acteurs de la prise en charge des soins sans consentement

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques : Présentations détaillées sur les principes et modalités des soins sans consentement
- Analyse et échange : Travail d'analyse et d'échanges de pratiques basé sur les expériences des stagiaires et les connaissances de l'expert-formateur
- Études de cas : Analyse de cas pratiques à partir de la jurisprudence et de la procédure
- Séance de questions-réponses : Pour approfondir la compréhension et clarifier les doutes

## PROFIL DES INTERVENANTS

- Alain BISSONNIER : juriste en droit de la santé

## PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de santé mentale : médecins psychiatres, infirmier(e)s des services/pôles de psychiatrie
- Cadres et responsables
- Personnel administratif
- Personnel socio-éducatif
- Psychologues

# BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à [formation@phosphoria-formation.fr](mailto:formation@phosphoria-formation.fr)

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social  
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

**Référence module : MOD\_00484 : Soins psychiatriques sans consentement : maîtriser les règles applicables et sécuriser les pratiques professionnelles**

Tarif individuel : 1 170 €	▼ Choisir votre session : Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00	
Notre offre exclusive à la commande : pour 2 participants à la même formation -10% pour 3 participants à la même formation -25%	<input type="checkbox"/> 06-07/10/2025 - Lyon	<input type="checkbox"/> 02-03/02/2026 - Paris <input type="checkbox"/> 24-25/09/2026 - Paris

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom : .....	► Nom : .....
► Fonction (Métier) : .....		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) : .....	▼ Téléphone portable (Obligatoire) : .....	

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom : .....	► Nom : .....
► Fonction (Métier) : .....		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) : .....	▼ Téléphone portable (Obligatoire) : .....	

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom : .....	► Nom : .....
► Fonction (Métier) : .....		
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) : .....	▼ Téléphone portable (Obligatoire) : .....	
► Besoin d'assistance si situation de handicap : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nom du participant concerné: .....		

## RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom : .....	► Nom : .....
▼ Fonction (Métier) : <input type="checkbox"/> Directeur des affaires médicales <input type="checkbox"/> Directeurs des soins <input type="checkbox"/> Dir/Resp de la formation continue	▼ Service ou Pôle d'appartenance : <input type="checkbox"/> Dir/Resp des ressources humaines <input type="checkbox"/> Responsable administratif <input type="checkbox"/> Autre : .....	
▼ Adresse e-mail (Obligatoire) : .....	▼ Téléphone portable (Obligatoire) : .....	

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

Établissement

Particulier

▼ Raison Sociale : .....	▼ Numéro de SIRET : .....
► Adresse (numéro, voie et complément) : .....	
► Code Postal : .....	► Ville : .....

## SERVICE FACTURATION

Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom : .....	► Nom : .....	► E-mail : .....
► Facturation par : <input type="checkbox"/> L'Établissement <input type="checkbox"/> Chorus Pro		
► N° d'engagement et code service : .....		
► Adresse (numéro, voie et complément) : .....		
► Code Postal : .....	► Ville : .....	► Téléphone : .....

## SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les Conditions Générales de Vente)

Fait à ..... le .....	Fait à ..... le .....
Le client	L'Entreprise Médicale

# POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 27 ans

+3000 professionnels de santé formés chaque année et plus de 200 formateurs experts santé

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la santé physique et psychologique des soignants

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

### PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

### INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

**Notre offre exclusive à la commande :**

**pour 2 participants à la même formation -10%**

**pour 3 participants à la même formation -25%**

### MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

### CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

### INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

